

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS
SEANCE DU 22 juin 2018**

Nombre de conseillers

En exercice : 11
Présents : 11
Votants : 10
Absents : 0

Date de la convocation

19 juin 2018

Date d'affichage

19 juin 2018

Exécutoire

22 juin 2018

L'an deux mil dix-huit et le vingt-deux du mois de juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc MEUNIER.

Présents : M. BELLEMIN Franck, M. CAILLE Anthony, Mme CHALAND Claudine, M. DARTIS Nicolas, M. GACHET Anthony, M. MEUNIER Luc, Mme PROVENT Marlène, Mme REGOTTAZ Françoise, M. SCROFANI François, M. TORRES Rémi, M. VACHET Patrick.

Secrétaire de séance : M. GACHET Anthony

Objet : Désignation des représentants à la Régie Eau et Assainissement

M. le Maire indique qu'il convient d'élire les représentants à la régie eau et assainissement en ce début de mandat. Il rappelle que l'eau et l'assainissement bénéficient d'un budget annexe au sein du Grand Chambéry

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne M. Patrick VACHET, conseiller municipal, représentant titulaire à la régie eau et assainissement du Grand Chambéry
- Désigne M. Rémi TORRES, conseiller municipal, délégué suppléant.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Le Maire certifie le 22 juin 2018
caractère exécutoire de cet acte.

Ainsi délibéré ce jour

Le Maire,
Luc MEUNIER

